



Nos Réf. : AP/JF/CA
Code FRM : FDT20070910166

Mademoiselle Seraya MAOUCHE
INSERM U720
Paris VI, 56
Boulevard de l'Hôpital
75625 Paris cedex 13

Paris, le 14 septembre 2007

Fin de Thèse Scientifique : *Approches algorithmiques pour la fouille de données en épidémiologie génétique*

Chère Mademoiselle,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) a décidé, de vous attribuer, sur proposition du Conseil Scientifique, une aide d'un montant total de **18372 Euros brut** pour un CDD de **12 mois** à compter du **01/09/2007**. Cette somme correspond à un montant brut de 1530,77 euros/mois comprenant des charges sociales salariales.

Pour pouvoir bénéficier de ce contrat, vous devez impérativement être inscrit(e) en thèse de sciences auprès de l'université : Paris 6 - Pierre et Marie Curie dont vous dépendez. L'administration de cette université prendra contact avec vous pour la signature de votre contrat de travail et vous informer des modalités de paiement.

Afin de pouvoir mettre en place votre contrat, nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer par retour de mail et au plus tard dans les 3 jours suivant la réception de ce document :

- que vous acceptez l'aide de la FRM
- que la date de début de votre aide est bien le 01/09/2007

Cette aide a pu vous être octroyée grâce à la générosité des donateurs. En effet, la FRM est une Fondation privée qui ne dispose d'aucune subvention publique. Nous sommes donc redevables envers nos donateurs d'informations sur les résultats obtenus grâce à leurs dons. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir :

1/ Citer systématiquement dans vos publications le soutien financier de la Fondation Recherche Médicale (FRM) à votre projet.

2/ Nous fournir, dans un délai d'un mois après la fin de votre aide, un compte-rendu scientifique sur les travaux de recherche réalisés, selon le modèle qui vous sera adressé à la fin de votre aide, accompagné des publications éventuelles.

3/ Nous informer immédiatement dans le cas d'une interruption de vos activités de recherche.

Ces éléments sont essentiels pour assurer la pérennité de la FRM. **Le non-respect de ces demandes conduirait le Conseil Scientifique à ne pas prendre en considération les dossiers ultérieurs émanant de votre laboratoire.**

Nous sommes heureux de pouvoir vous aider dans vos recherches et nous vous prions d'agréer, Chère Mademoiselle, nos salutations distinguées.

Monsieur Alain PROCHIANTZ
Président du Conseil Scientifique

Docteur Joëlle FINIDORI
Directeur des Affaires Scientifiques